

N°2016-CA-05

- Membres théoriques :
17
- Membres en exercice :
17
- Membres présents :
12
- Pouvoirs :
1
- Votants :
13

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

BUDGET PRIMITIF 2016

Le 05 février 2016, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 19 janvier 2016, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 12 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents : Monsieur André GAUTIER, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Titulaires

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Florence DURANDE, Blandine LEFEBVRE.
MM. Bastien CORITON, Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Philippe LEROY, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE.

II. Membres avec voix consultative :

MM. le Colonel André BENKEMOUN, Directeur départemental, le Colonel Marc VITALBO, Directeur départemental adjoint, le Commandant Hervé TESNIERE, le Capitaine Samuel PERDRIX, le Lieutenant André GUEROULT, le Caporal Thomas BRU, Dominique PROUST, Payeur départemental.

III. Membre de droit :

M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

IV. Pouvoir :

M. Luc LEMONNIER à M. Sébastien TASSERIE.

Étaient absents excusés :

Mme Chantal COTTEREAU, Agnès FIRMIN LE BODO, Florence THIBAUDEAU-RAINOT.
MM. Luc LEMONNIER, Jean-Pierre THEVENOT, le Colonel Thierry SENEZ, le Capitaine André HENRY - représenté, l'Adjudant-chef Hervé PASQUIER.

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime (Sdis 76) a, lors de sa séance du 17 décembre 2015, procédé au débat d'orientations budgétaires et adopté le rapport sur les prévisions de contributions des collectivités membres.

Les prévisions des contributions ont été notifiées aux différentes collectivités et leurs groupements, le 22 décembre 2015.

Ce projet de budget primitif (BP) intègre les résultats prévisionnels de l'exercice antérieur, adoptés par délibération lors de la présente séance. Ils tiennent compte des résultats passés (déficits ou excédents) et du niveau des restes à réaliser 2015, à reporter sur 2016. Les résultats 2015 définitifs seront constatés lors de l'adoption du compte administratif 2015.

Ce projet de budget pour 2016 s'inscrit dans le droit fil du débat d'orientations budgétaires, à l'exception du volet recettes qui a connu des évolutions.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant global de 105 264 923,16 € : 91 362 899,35 € en fonctionnement et 13 902 023,81 € en investissement, reports compris.

Ce budget se situe, au global, en diminution de 10 % par rapport aux crédits 2015 (BP+DM) tant en fonctionnement (-2,94%), qu'en section d'investissement (-39%)¹.

Dépenses (en €)	Budget 2015 (BP+DM)			Budget Primitif 2016			Variation	
	Réelles	Ordre		Réelles	Ordre		€	%
Investissement	14 454 250,42 €	8 344 057,29 €		13 679 971,30 €	222 052,51 €		- 8 896 283,90 €	-39,02%
Fonctionnement	86 959 907,80 €	7 172 369,00 €		84 766 120,03 €	6 596 779,32 €		- 2 769 377,45 €	-2,94%
TOTAL	101 414 158,22 €	15 516 426,29 €		98 446 091,33 €	6 818 831,83 €		-11 665 661,35 €	-9,98%
Recettes (en €)	Budget 2015 (BP+DM)			Budget Primitif 2016			Variation	
	Réelles	Ordre	Résultat /solde reporté	Réelles	Ordre	Résultat /solde reporté	€	%
Investissement	1 981 306,88 €	15 516 426,29 €	5 300 574,54 €	3 809 333,27 €	6 596 779,32 €	3 495 911,22 €	- 8 896 283,90 €	-39,02%
Fonctionnement	86 860 360,30 €		7 271 916,50 €	84 864 883,00 €	222 052,51 €	6 275 963,84 €	- 2 769 377,45 €	-2,94%
TOTAL	88 841 667,18 €	15 516 426,29 €	12 572 491,04 €	88 674 216,27 €	6 818 831,83 €	9 771 875,06 €	- 11 665 661,35 €	-9,98%

Derrière ces tendances globales, existent des variations disparates qu'il importe d'appréhender à l'appui d'un exposé plus détaillé des différentes inscriptions ; exposé qui débutera par la section de fonctionnement, avant de se poursuivre sur l'investissement.

¹ -3,82 % hors inscriptions pour opérations d'ordre en matière patrimoniale, neutres financièrement.

I – Section de fonctionnement

A – Recettes

Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Budget 2015 (BP+DM)	Budget Primitif 2016	Variation (%)	Variation (€)
70	Produits des services	1 455 776,00 €	1 162 247,00 €	-20,16%	- 293 529,00 €
74	Contributions et participations	83 820 665,00 €	82 703 381,00 €	-1,33%	- 1 117 284,00 €
75	Autres produits de gestion courante	80 500,00 €	69 255,00 €	-13,97%	- 11 245,00 €
13	Atténuations de charges	887 000,00 €	880 000,00 €	-0,79%	- 7 000,00 €
	Total recettes/gestion des services	86 243 941,00 €	84 814 883,00 €	-1,66%	-1 429 058,00 €
77	Produits exceptionnels	120 000,00 €	50 000,00 €	-58,33%	- 70 000,00 €
78	Reprises sur provisions	496 419,30 €	- €		- 496 419,30 €
	Total recettes réelles de fonct.	86 860 360,30 €	84 864 883,00 €	-2,30%	-1 995 477,30 €
042	Opérations d'ordre de transfert	- €	222 052,51 €		222 052,51 €
002	Résultat de fonct. reporté	7 271 916,50 €	6 275 963,84 €	-13,70%	- 995 952,66 €
	Total général recettes fonct.	94 132 276,80 €	91 362 899,35 €	-2,94%	-2 769 377,45 €

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 91 362 899,35 €, en recul de près de 3% par rapport à 2015. Parmi les éléments explicatifs, un résultat de fonctionnement 2015 en déficit de 995 952,66 €, qui creuse d'autant le résultat global reporté en 2016.

Cette tendance résulte d'une stagnation sur la dernière période, des recettes du Sdis, constituées à plus de 85% des contributions des collectivités ; stagnation conjuguée à l'augmentation de certaines charges, de personnel notamment, en écho à diverses réformes statutaires.

2016 témoigne à cet égard d'une mutation du profil financier du Sdis au regard des années antérieures. Le Conseil départemental entend dans le même temps, faire participer le service à l'effort d'économies opéré sur son budget. La contribution 2016 du Département au budget du Sdis s'établit en conséquence à 45 731 000 €, en baisse de 932 000 € par rapport à 2015.

D'autres recettes liées à l'activité courante du service suivent cette tendance, à l'instar de la baisse de 10% attendue de la compensation pour les interventions réalisées par carence de moyens de transports sanitaires privés.

A cela s'ajoute l'absence de subvention annoncée par le Grand port maritime de Rouen en 2016 (0,268 M€ encaissé en 2015).

A l'inverse de l'inscription pour reprise de la provision constituée à l'occasion d'un contentieux² (496 419,30 €), par essence exceptionnelle, les tendances baissières évoquées plus haut renvoient à des ressources jusqu'ici récurrentes pour le service.

Ce mouvement de fond impose de poursuivre les efforts de gestion déjà entrepris au titre des charges à caractère général sur la dernière période. Le projet de budget 2016 s'en fait l'écho avec une proposition d'économie de plus d'1,8 M€ sur les dépenses liées à la gestion du service (cf. infra).

² Litige dans le cadre de la construction du CIS Rouen sud et l'obligation faite au Sdis, par décision de justice, de procéder à l'annulation des titres émis à l'encontre de l'entreprise titulaire du gros-œuvre.

Ce type de charges reste cependant rigide. Il importe donc de travailler aussi des leviers d'action sur le poste de la dotation aux amortissements, qui progresse en 2016 (cf. infra). Parmi les leviers potentiellement exploitables, le mécanisme de neutralisation comptable qui permet d'en amoindrir la charge sur les dépenses de fonctionnement. Ce mécanisme est prévu en 2016 pour l'annuité d'amortissement liée à l'opération du nouveau CIS du Havre Nord, qui se traduit par une inscription supplémentaire en recettes de 0,222 M€.

B – Dépenses

Deux éléments ont contribué à l'équilibre de la section de fonctionnement, malgré la baisse des recettes évoquée plus haut :

- la perspective de réalisation d'économies au titre des dépenses liées à la gestion du service (- 2,12% par rapport à 2015),
- le niveau de FCTVA attendu en 2016 et la faiblesse des reports 2015, permettant d'écarter la nécessité de prévoir un virement de la section de fonctionnement vers celle d'investissement (- 1 M€ par rapport au BP 2015).

Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Budget 2015 (BP+DM)	Budget Primitif 2016	Variation (%)	Variation (€)
011	Charges à caractère général	13 338 365,00 €	11 531 373,00 €	-13,55%	- 1 806 992,00 €
012	Charges de personnel	71 127 519,30 €	71 114 794,42 €	-0,02%	- 12 724,88 €
65	Autres charges de gestion courante	724 300,00 €	740 451,00 €	2,23%	16 151,00 €
	Total dépenses /gestion des services	85 190 184,30 €	83 386 618,42 €	-2,12%	- 1 803 565,88 €
66	Charges financières	23 000,00 €	22 500,00 €	-2,17%	- 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	584 000,00 €	188 000,00 €	-67,81%	- 396 000,00 €
68	Dotations aux provisions	- €	317 000,00 €	Sans objet	317 000,00 €
022	Dépenses imprévues	1 162 723,50 €	852 001,61 €	-26,72%	- 310 721,89 €
	Total dépenses réelles de fonct.	86 959 907,80 €	84 766 120,03 €	-2,52%	- 2 193 787,77 €
23	Virement à la section d'invest.	1 000 000,00 €	- €	-100,00%	- 1 000 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	6 172 369,00 €	6 596 779,32 €	6,88%	424 410,32 €
	Total général dépenses fonct.	94 132 276,80 €	91 362 899,35 €	-2,94%	- 2 769 377,45 €

Les charges à caractère général

Ces charges se chiffrent à 11 531 373 €, représentant 12,62% des dépenses de fonctionnement 2016. Les prévisions établies débouchent sur une diminution de plus de 13% par rapport aux crédits ouverts en 2015.

Les dépenses à caractère général ont trait à l'achat des consommables pour 4 662 564 € (40%), dont 2 749 219 € au titre des fluides et carburants. De même s'y réfèrent les frais liés aux prestations extérieures pour 6 868 809 € (60 %), avec parmi les principaux postes :

- les frais de locations immobilières et charges associées pour 898 942 €. Ce poste s'inscrit en diminution de 0,4 M€ par rapport à 2015, avec le passage en service non logé de certains personnels sapeurs-pompiers conformément à la réglementation.
- les contrats d'entretien (bâtiments, matériels roulants, autres biens mobiliers...) pour 1 680 210 €,
- les primes d'assurances pour 769 000 €, outre l'inscription d'une enveloppe de 20 000 € pour la gestion en auto-assurance de la protection juridique « élus – agents »,
- les règlements aux organismes de formation pour 389 352 € (- 0,240 M€ par rapport au BP 2015),
- les frais de déplacements et missions pour 300 714 €, en diminution de 0,243 M€ étant pour une large part liés à la formation des agents,
- les frais de télécommunications à hauteur de 433 460 €, contre 560 000 € en 2015. Le changement d'opérateur avec l'adhésion du service au groupement de commandes conduit par le Conseil départemental explique cette évolution.

L'externalisation de certaines prestations, jusqu'à présent effectuées en interne, va être opérée pour optimiser encore la sécurité des personnels, à savoir :

- la mise en conformité des installations électriques après leur contrôle périodique, déjà confié à un organisme extérieur agréé,
- le pré-contrôle des échelles pivotantes séquentielles (EPS) en amont de l'opération de maintenance annuelle confiée à un organisme certifié,
- le contrôle et la maintenance systématique de l'ensemble des matériels de désincarcération.

La diminution constatée de ces charges à caractère général s'explique pour partie par les efforts de rationalisation opérés. Elle est aussi le fait de la ré-imputation sur un autre chapitre budgétaire, de l'achat des titres restaurant, à la demande de la Paierie départementale. Cette dépense, estimée à 700 000 € en 2016, doit pointer sur le poste des charges de personnel.

Les charges de personnel

S'agissant des charges de personnel, les prévisions 2016 s'élèvent à 71 114 794,42 € et représentent 77,8% des dépenses de fonctionnement.

Cette enveloppe est dimensionnée pour un volume d'effectifs sapeurs-pompiers professionnels de 923 postes, auxquels s'ajoutent 10 postes temporaires pour anticiper le départ de la collectivité d'agents disposant d'un fort niveau d'expertise. Elle intègre en outre 252 postes de personnels administratifs, techniques et spécialisés.

Malgré le redéploiement de crédits évoqué plus haut à hauteur de 700 000 €, ce poste est stable par rapport à 2015. L'inscription proposée permettra d'après les dernières estimations établies et le niveau de réalisation 2014³, le financement du déroulement de carrière des agents sur l'exercice (avancement d'échelon, de grade...).

³ Les charges de personnel 2015 s'élèvent à 68,761 M€.

La création de 7 postes supplémentaires, dont 1 non permanent, est aussi rendu possible afin de renforcer l'expertise interne dans certains secteurs d'activités du service. Au titre de ces créations de postes, 4 recrutements seront réalisés d'ici le 1er mars 2016 : 1 poste d'adjoint technique de 2ème classe au service exploitation et production au sein du groupement des systèmes d'informations, 1 poste de rédacteur principal de 2ème classe à rédacteur principal de 1ère classe au service effectifs, emplois, activités au sein du groupement Emplois, Activités et Compétences (GEAC), 1 poste de chargé des études et projets EAC au grade d'attaché, 1 poste de rédacteur ou technicien au groupement finances et commande publique.

Les indemnités versées aux sapeurs-pompiers volontaires s'élèvent à 10 142 927 € dont 3 780 050 € sont relatifs aux interventions (projetées par rapport au réalisé 2015), 4 048 588 € à l'organisation de la garde, de l'astreinte et de la chaîne de commandement. Le solde est consacré à la formation, aux manœuvres départementales et aux vacances du service de santé.

Les charges de gestion courante

Portées au BP pour un montant total de 740 451 €, ces charges représentent 0,8 % des dépenses de la section. Ce poste de dépenses pointe notamment sur la subvention d'équilibre du budget annexe de la restauration (267 600 €) et la contribution obligatoire au réseau Antares (260 000 €). L'enveloppe dédiée au soutien aux associations y est aussi incluse (90 000 €), tout comme celle relative aux indemnités des élus (45 851 €).

Les charges exceptionnelles

Ce poste de dépenses connaît une nette diminution par rapport à 2015 et l'application d'un jugement dans le litige survenu lors de la construction du CIS Rouen sud (-0,396 M€ par rapport à 2015) ; application intégralement financée par une provision pour risques constituée par le service sur ce dossier en 2010.

Une inscription de 160 000 € s'avère cependant nécessaire en 2016 pour faire suite à la récente condamnation du service par le tribunal administratif, dans le cadre de l'affaire de harcèlement moral du centre d'incendie et de secours de Bolbec et le défaut de réintégration de certains agents.

Les dotations aux provisions

Dans le cadre de la procédure pénale engagée à l'encontre de l'ancien chef de centre de Bolbec pour harcèlement moral, la cour d'appel de Caen a ordonné la réouverture de l'instruction. A ce titre, le directeur départemental, le directeur départemental adjoint, le chef de groupement au moment des faits ont été ou seront auditionnés. En cas de mise en cause pénale de ces personnes et de l'ancien chef de centre, et dans le cadre de la protection fonctionnelle organisée par l'article 11 de la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, le service pourrait être amené à prendre en charge les frais d'avocat pour leur défense ainsi que les condamnations civiles qui pourraient leur être infligées .

De même, sur le plan administratif, le jugement rendu par le tribunal administratif de Rouen est susceptible d'appel. La cour administrative d'appel pourrait condamner plus lourdement le service qu'en première instance.

Ainsi, la constitution d'une provision pour risques et charges exceptionnels est proposée à hauteur de 200 000 €.

Par ailleurs, dans une logique de précaution, la constitution d'une provision de 117 000 €⁴ est proposée pour les risques gérés en auto-assurance par le Sdis que sont :

- le risque contentieux pour le service, pour un montant total de 17 000 €, incluant le volet protection fonctionnelle des agents,
- la prise en charge de dommages éventuels pour les sapeurs-pompiers volontaires, avec une provision de 100 000 € en cas de survenance d'un sinistre d'importance en service commandé.

La dotation aux amortissements

Le montant de la dotation aux amortissements pour 2016 est estimé à 6,597 M€, en augmentation de près de 0,424 M€ par rapport aux crédits 2015. Cette tendance tient à deux éléments essentiels :

- le dynamisme des investissements opérés sur la dernière période,
- le début d'amortissement de l'opération de construction du centre d'incendie et de secours du Havre Nord, avec une annuité de 0,222 M€. Cette annuité fait l'objet d'un mécanisme de neutralisation comptable pour en dispenser la charge, à la section de fonctionnement dont les recettes sont contraintes comme évoqué plus haut.

Le faible dynamisme des recettes de fonctionnement, couplée à la rigidité des charges sur la section, impose d'œuvrer à anticiper l'évolution de ce poste et donc d'appréhender globalement l'impact des investissements futurs sur le budget du Sdis. Des outils de suivi internes sont à construire, de même qu'un plan pluriannuel financier.

Cette préoccupation renvoie aussi à l'enjeu d'investir de bonne manière les possibilités de neutralisation comptable offertes par l'instruction comptable en lien avec le travail d'apurement de l'actif entamé. L'idée est de systématiser ce montage comptable s'agissant des opérations immobilières.

L'actualisation des durées d'amortissement proposée au dernier conseil d'administration participe aussi à cette démarche.

Dépenses imprévues

Un montant de 852 001,61 € est inscrit sur ce chapitre pour faire face à d'éventuelles dépenses en termes opérationnels ou s'agissant de l'entretien/réparation de matériels ou bâtiments.

⁴ Provision pour risques et charges de fonctionnement.

II – Section d'investissement

La section d'investissement s'élève à 13 902 023,81 €, en diminution de 39% par rapport aux crédits budgétés en 2015. Cette baisse s'établit toutefois à - 3,82%, une fois isolées les écritures d'ordre patrimoniales prévues en 2015 pour la clôture de l'opération du CIS du Havre Nord, lesquelles s'équilibrent sur la section en dépenses et recettes (8 344 057,29 €).

L'effort d'investissement prévu sur 2016 reste soutenu. Cette tendance globale est en effet à mettre en regard la chute du volume des reports sur la période. Les dépenses 2015 reportées sur le présent projet de budget s'élèvent en effet à 222 264,27 €, contre 2 766 918,12 € l'an passé⁵.

A – Dépenses

Les dépenses d'équipement représentent plus de 92% de l'inscription totale proposée. L'enveloppe résiduelle se ventile sur trois postes principaux :

- le remboursement en capital de la dette, avec une annuité 2016 de 235 500 €,
- une enveloppe d'environ 640 000 € dédiée aux dépenses imprévues,
- une inscription de 222 052,51 €, pour le pendant en investissement du mécanisme de neutralisation comptable d'une partie de la dotation aux amortissements évoqué plus haut.

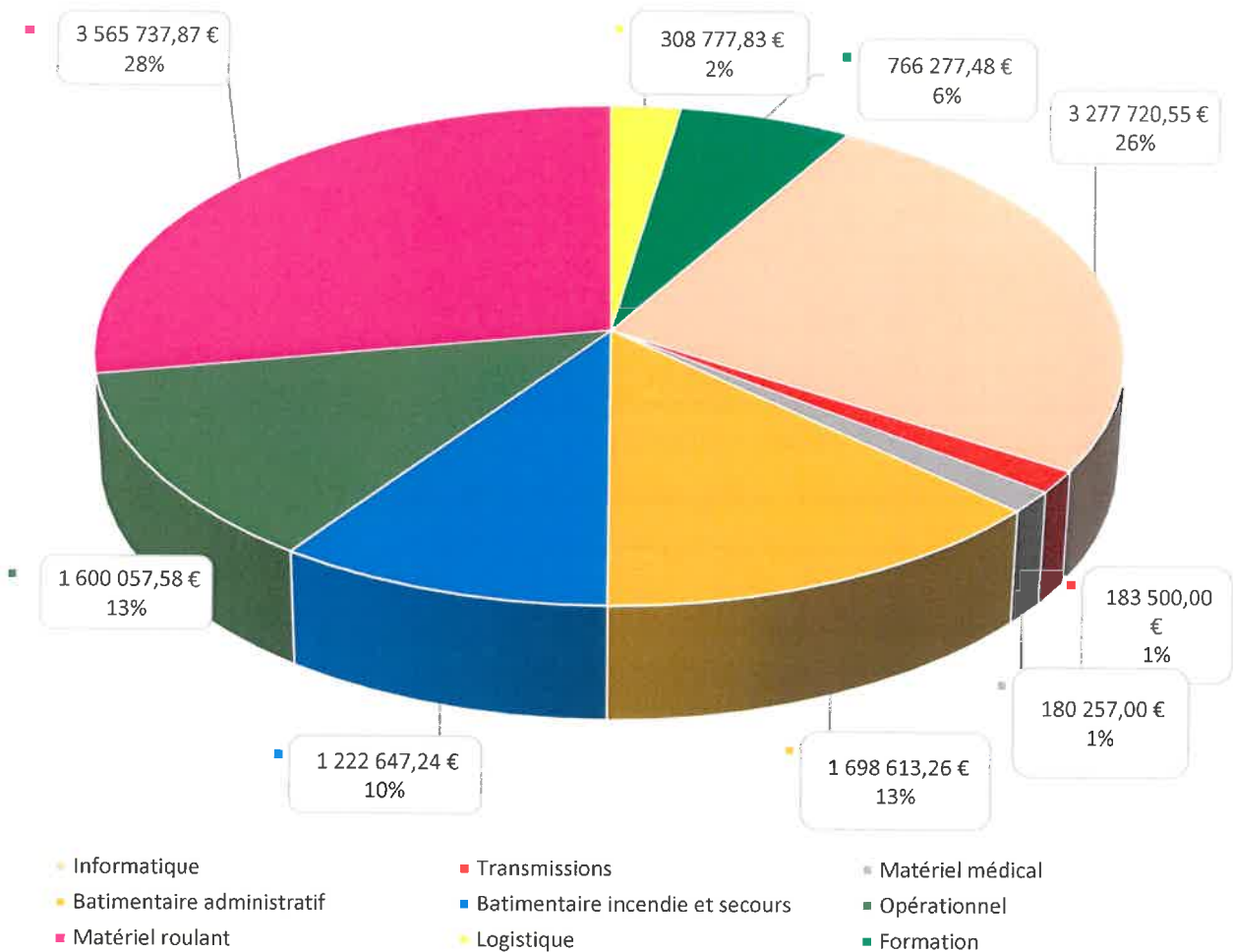
Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Budget 2015 (BP+DM)	Budget Primitif 2016	Variation (%)	Variation (€)
16	Emprunts et dettes assimilées	236 000,00 €	235 500,00 €	-0,21%	- 500,00 €
20	Immobilisations incorporelles	132 459,18 €	166 974,58 €	26,06%	34 515,40 €
204	Subventions d'équipement versées	- €	- €	Sans objet	- €
21	Immobilisations corporelles	4 604 466,39 €	3 161 253,08 €	-31,34%	- 1 443 213,31 €
23	Immobilisations en cours	112 664,68 €	31 671,99 €	-71,89%	- 80 992,69 €
27	Autres immobilisations financières	1 200,00 €	1 000,00 €	-16,67%	- 200,00 €
	Chapitre programme équipt hors AP	1 170 489,43 €	70 508,62 €	-93,98%	- 1 099 980,81 €
	Chapitre programme équipt en AP	8 088 970,74 €	9 373 180,54 €	15,88%	1 284 209,80 €
20	Dépenses imprévues	108 000,00 €	639 882,49 €	492,48%	531 882,49 €
040	Opé. d'ordre transfert entre sections	- €	222 052,51 €	Sans objet	222 052,51 €
041	Opérations patrimoniales	8 344 057,29 €	- €	-100,00%	- 8 344 057,29 €
	Total général dépenses investissement	22 798 307,71 €	13 902 023,81 €	-39,02%	- 8 896 283,90 €

⁵ Et 5,851 M€ au budget 2014.

Les dépenses d'équipement envisagées sur 2016, d'un montant total de 12 803 588,81 €, peuvent être réparties comme suit :

Typologie dépenses d'équipement 2016



Un peu plus du quart des crédits d'équipement 2016 est consacré à l'acquisition de matériels roulants pour le service (3,56 M€), en lien avec le programme pluriannuel réajusté pour optimiser la couverture opérationnelle du territoire⁶.

Cet objectif suppose une évolution dans l'organisation et la distribution des secours qui pourra prendre appui sur la modernisation de l'outil de traitement de l'alerte. Ce projet d'envergure, qui s'accompagne de la réhabilitation des locaux associés⁷, capte à hauteur de 2,450 M€, une partie des crédits dédiés aux questions informatiques (3,28 M€).

Ces crédits liés à l'informatique représentent donc un autre quart des dépenses d'équipement du service. Ils pointent aussi sur la poursuite de la modernisation des outils informatiques de gestion, avec la réception prévue sur 2016 des logiciels finances et technique en cours de déploiement. Le chantier de la dématérialisation des procédures se concrétisera, avec la mise en place d'une gestion électronique des documents.

⁶ Voir rapport particulier consacré à l'ajustement des autorisations de programme votées.

⁷ Idem supra.

23% des crédits ici mobilisés le seront pour poursuivre la politique immobilière à l'œuvre avec, parmi les opérations significatives, la finalisation sur 2016 de la construction de l'état-major du groupement Ouest. S'agissant des centres d'incendie et de secours, 2016 verra se tenir le concours pour la réalisation de l'opération du Havre Sud et se poursuivre la réhabilitation du centre de Forges-les-Eaux.

Les crédits dédiés aux équipements opérationnels⁸ (12,5%), sont consacrés à hauteur de 0,506 M€ à l'acquisition des matériels nécessaires aux équipes spécialisées et unités opérationnelles spécifiques. Ces sommes sont intégrées à l'autorisation de programme dédiée pour un montant total de 1 401 895€ sur cinq ans. Sa création au présent stade budgétaire fait l'objet d'un rapport particulier.

Plus de 0,766 M€ est consacré aux questions de formation, dont 0,360 M€ pour développer une structure multi-activités sur Neufchâtel-en-Bray. Outre les crédits dédiés à la finalisation des aménagements du plateau technique de formation de Tourville (0,244 M€), 0,1 M€ est prévu au titre du projet dit « Firediag », intégralement subventionné par l'agence nationale de recherche et conduit en partenariat avec les universités de Rouen et du Havre. Il est question d'installer sur ce site, une cellule expérimentale de foyer principal pour améliorer les connaissances sur la physique du feu et la propagation des fumées. La visée dudit projet est d'améliorer les modes opératoires des équipes d'intervention, d'où l'implication du service sur ce dossier.

B – Recettes

Les recettes d'investissement se chiffrent à 13 902 023,81 €. Elles prennent appui sur le solde d'exécution 2015 de 3 495 911,22 €. Ce dernier s'inscrit au-delà de l'estimation posée en novembre dernier pour le débat d'orientations budgétaires. L'exécution budgétaire 2015 des crédits d'investissement n'a pu en effet être optimum, pour trois raisons essentielles :

- le retard pris dans l'avancement de certaines opérations immobilières par rapport au calendrier initial,
- la temporisation des commandes de certains véhicules prévues initialement, avec la redéfinition du programme d'acquisition à l'aune du nouveau Sdac,
- le retard dans la livraison de certains matériels, empêchant leur règlement sur 2015.

⁸ Hors matériels roulants.

Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Budget 2015 (BP+DM)	Budget Primitif 2016	Variation (%)	Variation (€)
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 419 077,21 €	2 805 085,27 €	97,67%	1 386 008,06 €
13	Subventions d'investissement	562 229,67 €	164 248,00 €	-70,79%	- 397 981,67 €
16	Emprunts	- €	700 000,00 €	Sans objet	700 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €		- €
024	Produits de cessions d'immobilisations	- €	140 000,00 €	Sans objet	140 000,00 €
	Total recettes réelles invest.	1 981 306,88 €	3 809 333,27 €	92,26%	1 828 026,39 €
021	Virement de la section de fonct.	1 000 000,00 €	- €	-100,00%	- 1 000 000,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	6 172 369,00 €	6 596 779,32 €	6,88%	424 410,32 €
041	Opérations patrimoniales	8 344 057,29 €	- €		- 8 344 057,29 €
001	Solde d'exécution reporté	1 818 703,59 €	3 495 911,22 €	92,22%	1 677 207,63 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 481 870,95 €	- €	-100,00%	- 3 481 870,95 €
	Total général recettes invest.	22 798 307,71 €	13 902 023,81 €	-39,02%	- 8 896 283,90 €

Les recettes attendues du fond de compensation de la TVA sont quant à elles évaluées à 2 805 085,27 €, représentant ainsi 20,2 % des recettes d'investissement. Elles doublent par rapport à l'an passé, essentiellement du fait de la clôture administrative et financière de l'opération de construction du CIS Havre nord. Les écritures d'ordre patrimoniales évoquées plus haut opérées en 2015 ont en effet rendu les sommes décaissées par le Sdis, éligibles au FCTVA.

Corollaire de l'inscription en dépenses de fonctionnement, la dotation aux amortissements s'élève à 6 596 779,32 €, constituant plus de 47% des recettes 2016 budgétées.

Compte tenu de ce qui précède, le recours à l'emprunt est projeté à hauteur de 700 000 €.

BUDGET ANNEXE RESTAURATION

Les propositions formulées portent le budget de la restauration à 436 600 € en fonctionnement, en stabilité par rapport à 2015. L'inscription en investissement, dans l'optique du remplacement de matériels vieillissants, s'élève à 17 402,86 €, intégralement financée par la dotation aux amortissements et le solde d'exécution 2015 reporté de 4 902,86 €.

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2015
TOTAL 011	Charges à caractère général	412 000,00 €
60623	alimentation	230 000,00 €
60631	fournitures d'entretien	15 000,00 €
60632	fournitures de petit équipement	5 000,00 €
6068	autres matières & fournitures	5 000,00 €
611	contrats de prest. de serv. avec des entreprises	140 000,00 €
61558	entretien des autres biens mobiliers	13 000,00 €
6288	autres (analyses microbiologiques)	4 000,00 €
6358	autres droits et taxes	0,00 €
TOTAL 66	Charges financières	1 000,00 €
6688	Autres charges financières	1 000,00 €
TOTAL 67	Charges exceptionnelles	11 100,00 €
6718	Autres charges exceptionnelles opé gestion	100,00 €
673	titres annulés	1 000,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00 €
TOTAL 042	Opérations d'Ordre	12 500,00 €
6811	dotations aux amortissements	12 500,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		436 600,00 €

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2015
TOTAL 21	Immobilisations corporelles	17 402,86 €
21578	autre matériel et outil technique	17 402,86 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		17 402,86 €

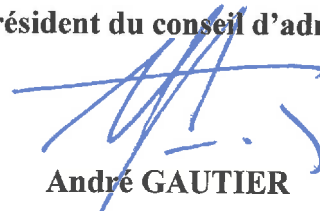
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2015
TOTAL 70	Produits des services	3 000,00 €
7068	autres prestations de service	3 000,00 €
TOTAL 75	Autres produits de gestion courante	432 600,00 €
7552	prise en charge du déficit	267 600,00 €
758	produits divers de gestion courante	165 000,00 €
TOTAL 77	Produits exceptionnels	1 000,00 €
7711	débits et pénalités perçues	1 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		436 600,00 €

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2015
TOTAL 001	Déficit ou excédent d'investissement reporté	4 902,86 €
TOTAL 040	opérations d'ordre	12 500,00 €
281578	autre matériel et outillage technique	12 500,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		17 402,86 €

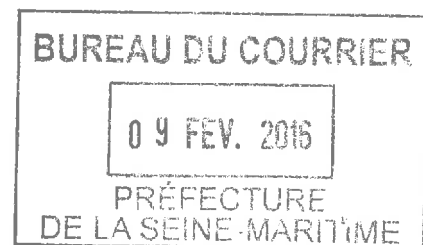
*
**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier.

Le président du conseil d'administration,



André GAUTIER



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SEINE MARITIME
TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES AU 1er mars 2016

EFFECTIFS		POSTES BUDGETAIRES				PREVISIONNEL POSTES POURVUS au 01/03/2016			ECART POURVUS / BUDGETAIRES
		BCA du 03/02/2016	Création de poste	Suppression de poste	CA du 03/02/2016	Titulaires	Contractuels	Effectif total	
A1	Colonel	3			3	2	0	2	-1
	Lieutenant Colonel	10			10	10	0	10	0
A2	Commandant	22			22	21	0	21	-1
	Capitaine	36			36	36	0	36	0
B1	Lieutenant hors classe	6			6	6	0	6	0
B2	Lieutenant 1ère classe	40			40	39	0	39	-1
B3	Lieutenant 2ème classe	34			34	28	0	28	-6
C1	Adjudants	179			179	179	0	179	0
	Sergents	239			239	227	0	227	-12
C2	Caporal-chef	37			37	37	0	37	0
	Caporal	193			193	192	0	192	-1
C3	Sapeur 1 ^{re} classe	114			114	113	0	113	-1
FILIERE SSI		913	0	0	913	890	0	890	-23
A1	Médecin de classe exceptionnelle	1			1	1	0	1	0
	Médecin hors classe	1			1	1	0	1	0
	Médecin de 1ère classe	1			1	0	1	1	0
	Pharmacien 1ère classe	1			1	1	0	1	0
	Pharmacien 2ème classe	1			1	1	0	1	0
A2	Infirmier d'encadrement	1			1	1	0	1	0
B1	Infirmier-chef	2			2	2	0	2	0
B2	Infirmier principal	1			1	1	0	1	0
B3	Infirmier	1			1	0	1	1	0
FILIERE SSSSI		10	0	0	10	8	2	10	0
A1	Directeurs Territoriaux	0			0	0	0	0	0
A2	Attachés Territoriaux	14	1		15	9	5	14	-1
B	Rédacteurs Territoriaux	36	2		38	30	5	35	-3
C	Adjoint Administratifs	89			89	94	5	89	0
FILIERE ADMINISTRATIVE		149	3	0	152	133	15	148	-4
B	Assistant socio-éducatif principal	1			1	1	0	1	0
FILIERE BATAILLON (SPECIAL)		1	0	0	1	1	0	1	0
A	Ingénieurs territoriaux	9			9	5	3	8	-1
B	Techniciens territoriaux	29			29	21	6	27	-2
C1	Agents de Maîtrise	28			28	24	1	25	-1
C2	Adjointes Techniques*	39	1		40	34	5	39	-1
FILIERE TECHNIQUE		103	1	0	104	84	15	99	-5
TOTAUX		1176	4	0	1180	1116	32	1148	-32
Emplois temporaires									
	Sapeur 1 ^{re} classe	8			8	0	0	0	-8
	Lieutenant 2ème classe	1			1	0	0	0	-1
	Sergent-chef	1			1	1	0	1	0

Effectifs non permanents (hors SSI)	nombre
contractuels	9
Engagés de service civique	1
Apprenti	2
Emplois d'avenir	10
Agent mis à disposition du SDIS par une société d'intérim	0
Agent d'une collectivité mis à disposition du SDIS	1
Agent mis à disposition TOTAL/CNPE	3

* effectif non permanent (remplacement maladie, surcroit d'activité, maternité....)